

INPH – Intersyndicat National des Praticiens Hospitaliers

SEGUR DE LA SANTE

Paris le 23 MAI 2020

Intervention de

Madame le Docteur Rachel Bocher

Présidente de l'INPH

Monsieur le Premier Ministre

Monsieur le Ministre de la Santé

Mesdames et Messieurs,

Pour l'INPH comme pour l'ensemble de la Collectivité médicale, il y aura un avant et un après COVID 19

Dans un premier temps nous avons pu nous réjouir que nos hôpitaux publics avec l'ensemble du système de soins français aient su s'organiser dès le début de la crise sanitaire et du confinement sur le terrain, cas par cas, région par région, hôpital par hôpital.

Cela a été rendu possible grâce à une réactivité et une inventivité hors pair, basées sur notre professionnalisme et sur une collégialité médicalisée de la crise.

Il convient cependant de prendre la mesure de ce qui doit être entrepris aujourd'hui pour reconquérir réactivité et efficience au quotidien.

Nous ne serons pas tous les jours en guerre.

Le président de la République par cette interpellation forte a su dans un premier temps rassembler les personnels de santé autour de l'urgence.

Le constat aujourd'hui est sans appel et l'objet du premier temps de ce nouveau Ségur de la Santé ouvre un espoir auquel l'INPH veut encore croire.

Passé le moment de stupeur, chacun a mis tout son savoir-faire en œuvre pour favoriser une réduction de la sur-gestion administrative et une meilleure fluidité des choix et des décisions.

Cela a été rendu possible également grâce à la coopération des conférences des présidents de CME des CHG, des CHU et des CHS avec l'appui permanent des syndicats de Praticiens Hospitaliers.

Nous savons que ce travail perdurera pendant la procédure de « déconfinement ».

Seulement nous avons regretté, Monsieur le Premier Ministre ce qui est apparu à beaucoup comme des hésitations ou des demi vérités. Cela n'a probablement pas favorisé la nécessaire confiance qui aurait du prévaloir en pareilles circonstances.

Passons

Alors nul doute que l'avenir de l'hôpital public devienne aujourd'hui plus encore qu'hier un sujet politique.

C'est pourquoi l'INPH a reçu pour mandat de participer à la recherche sans tarder d'un « nouveau contrat social » qui redéfinisse les missions, le financement et la gouvernance de l'Hôpital Public Public et bien entendu qui redéfinisse aussi le statut des praticiens tant hospitaliers qu'hospitalo-universitaires.

On voit bien l'enjeu.

Il s'agit de reconstruire des solidarités et des coopérations décentralisées, de donner du sens aux complémentarités, de recréer une fluidité du maillage territorial sans « tri sélectif » pour tous les parcours de soins – aux urgences, en ambulatoire, en hospitalisation et pour toutes les spécialités

Il s'agit d'en finir avec

Avec la conception de l'hôpital entreprise,

Avec la rentabilité des séjours et de fixer le terme du tout T2A

Avec l'industrialisation des activités de soins
Avec la fermeture comptable des lits et des structures.

Et nous savons tous que cela ne pourra pas se faire sans revenir sur les lois précédentes

L'INPH a souvent mis en avant la règle des 3 R en faveur de l'attractivité

- Revalorisation intellectuelle et rémunération enfin mise à niveau
Est-il nécessaire Monsieur le Premier Ministre de nous reporter hélas au tableau de l'OCDE ? La France n'est certes pas la dernière. Placée juste derrière l'Estonie, la France occupe la 30^{ème} place sur 37 nous laissant probablement une marge de progression
- Responsabilisation accrue avec l'indispensable rééquilibrage des pouvoirs en faveur d'une gouvernance médicalisée
- Remédicalisation des équipes soignantes inséparable de l'indépendance professionnelle

Les rustines ou les médailles n'ont jamais fait bouger les lignes de nos statuts et ne seront jamais de nature à combler le nombre de postes non pourvus (au minimum 25 %)

En résumé Monsieur le Premier Ministre nous attendons des Pouvoirs Publics et du Politique un statut national rénové et consolidé de nature à faire émerger un Hôpital Public du XXIème siècle, un hôpital pour tous et pour tout le parcours de soins, sans aucune exclusion.

Monsieur le Premier Ministre la question que l'INPH vous pose est : y êtes-vous prêt ? Vous y engagez-vous ?

Merci

Dr Rachel Bocher
Présidente de l'INPH